

La version que vous consultez n'est pas définitive. Cette fiche d'activité peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

5.00 crédits

60.0 h

| | |
|---|---|
| Langue d'enseignement | Français |
| Lieu du cours | Bruxelles Woluwe |
| Thèmes abordés | Le stage vise (1) à confronter l'étudiant à la réalité organisationnelle, politique, et clinique de l'intégration sociale et de la réhabilitation des patients psychiatriques dans la communauté et, (2) à préparer le mémoire de l'étudiant par une confrontation avec des expériences cliniques ou organisationnelles touchant à ce domaine. |
| Acquis d'apprentissage | <p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Au terme du stage, l'étudiant(e) aura :</p> <ul style="list-style-type: none"> · été confronté(e) à des situations réelles impliquant des patients ou des groupes de patients ; · été confronté(e) à des professionnels impliqués dans l'intégration sociale et la réhabilitation des patients ; · aura fait l'expérience d'une problématique liée à l'intégration sociale, à la réhabilitation de patients psychiatriques, et/ou à l'organisation de la continuité des soins pour les patients |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants | <p>Un rapport d'observation et d'analyse critique séparé sera envoyé à l'un des responsables académiques. Ce rapport de 5 pages (hors références et annexes) visera à expliquer comment l'institution et ses pratiques soutiennent la réhabilitation et la réintégration sociale. L'étudiant.e veillera à prendre distance par rapport aux pratiques et discours des institutions en faisant le lien entre les observations et les cours. Dans ce rapport l'étudiant.e expliquera également comment il fait le lien avec l'un ou l'autre cours clé de l'option community mental health, principalement: wpscy2211, wfsp2211, wfsp2282 ou wfsp2230. Il comportera les sections suivantes: contexte institutionnel, activités réalisées, évaluation du service et des pratiques dans une perspective de réhabilitation/réinsertion, conclusions, références.</p> <p>Ce rapport <u>peut</u> constituer une partie du mémoire de l'étudiant si le stage et le thème du mémoire convergent. Le rapport peut comporter une étude de cas d'un service qui est appréhendé du point de vue de la thématique du mémoire: par exemple la pair-aidance, l'implicatin des aidants, le soutien à l'emploi, la continuité de soins, etc.</p> <p>Le rapport est déposé sur Moodle deux semaines avant le début de la session.</p> <p>Responsables académiques potentiels : Vincent Dubois, Jean-Charles Peeters, Pablo Nicaise, François Wynngaerden, Vincent Lorant</p> |
| Contenu | <p>Le stage comporte 60h d'observations non-participantes et la rédaction d'une étude de cas critique discutée par la théorie vue dans les cours de l'option CMH. Le stage d'observation n'est pas un stage classique d'apprentissage de bonnes pratiques mais bien un stage d'observation critique visant à développer un regard permettant, à terme, d'améliorer les pratiques.</p> <p>L'étudiant.e veillera en particulier à éviter le syndrome du "going native" qui embrigade l'étudiant dans le récit institutionnel du service. Restez observateur et analytique !</p> |
| Ressources en ligne | https://moodle.uclouvain.be/course/view.php?id=6010 |
| Bibliographie | <ul style="list-style-type: none"> • Jed Boardman, Helen Killaspy and Gillian Mezey, Social Inclusion and Mental Health, Cambridge University Press 2023. • Lori Raney, Gina Lasky and Clare Scott, Integrated Care: a guide for effective implementation, APA 2017. • Lester, H. and J. Glasby (2010). Mental health policy and practice. Basingstoke, Hampshire, Palgrave Macmillan. • Farkas, M., S. Soydan and C. Gagne (2000). Disponibilité à la réhabilitation psychiatrique : une introduction. Charleroi, Socrates Edition. |

| | |
|-------------------------------------|--|
| <p>Autres infos</p> | <p>Le lieu de stage doit remplir deux critères :</p> <p>(1) avoir des activités participant à l'intégration ou la réhabilitation sociale des usagers de la psychiatrie et ; (2) être disposé à intégrer l'étudiant, notamment en identifiant un référent de stage. Exemples de lieux et/ou d'activités : équipes mobiles, lieu de soins communautaires, hôpital ou centre de jour, réunions de concertation ou de coordination autour du patient, préparation de la sortie hospitalière des patients psychiatriques, club thérapeutiques, activités des réseaux de soins de santé mentale, services de soins de santé mentale, services sociaux, services d'emploi, services de gestion de cas (case-management, référent de soins), initiatives d'habitation protégée, centre de rééducation fonctionnelle pour troubles de santé mentale et autres troubles psychiques (conventions INAMI, par exemple)..L'étudiant stagiaire est responsable de négocier son stage avec le lieu pressenti. Il peut toutefois faire appel à un académique pour faciliter cette organisation. Il est vivement conseillé aux étudiants stagiaires de combiner l'activité de stage et le sujet de mémoire. Le cas échéant, ils consultent leur promoteur de mémoire et/ou le responsable académique de stage (pressentis) pour intégrer ces activités.</p> <p>Documents</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une convention de stage est signée avant le début par le référent de stage (du lieu de stage), l'étudiant et le responsable académique. Une convention-type est disponible au secrétariat de la FSP. • La convention de stage doit être accompagnée d'un petit protocole (1 page) décrivant l'activité d'observation prévue |
| <p>Faculté ou entité en charge:</p> | <p>FSP</p> |

| Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE) | | | | |
|--|-------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme | Sigle | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage |
| Master [120] en sciences de la santé publique | ESP2M | 5 | |  |